



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

CABINET DU PREFET

N° Spécial

11 Juin 2018

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
N° Spécial CABINET du 11 Juin 2018

SOMMAIRE

Arrêté	Date	CABINET DU PREFET	Page
CAB/BARRP N° 2018-321	07.06.2018	Arrêté préfectoral accordant la médaille de la famille	3

CABINET DU PREFET

Arrêté préfectoral CAB/BARRP n° 2018/ 321 accordant la médaille de la famille

**Le préfet des Hauts-de-Seine
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

- VU les articles D.215-7 à D.215-13 du code de l'action sociale et des familles (CASF) relatifs à la médaille de la famille ;
- VU le décret n° 2013-438 du 28 mai 2013 relatif à la médaille de la famille ;
- VU le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- VU le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et la simplification de la composition de diverses commissions administratives (art. 62-VI) ;
- VU le décret n° 2004-1136 du 21 octobre 2004 relatif au CASF (partie réglementaire) ;
- VU l'arrêté du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes du 24 juin 2015 relatif à la médaille de la famille ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2015/230 du 13 mai 2015 accordant la médaille de la famille ;

Sur proposition de monsieur le directeur de cabinet,

ARRETE

ARTICLE 1

L'arrêté préfectoral n°2015-230 du 13 mai 2015 accordant la médaille de la famille est modifié par l'ajout de la mention suivante :

MALAKOFF		
1. Mme FAISANDIER Catherine	32, rue Raymond FASSIN	5

ARTICLE 2

Monsieur le secrétaire général de la préfecture et monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Nanterre, le 07 juin 2018

Le préfet,

Pierre SOUBELET

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>